

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 septembre 2023

Que sait-on des familles monoparentales ? La Cnaf publie un panorama des connaissances inédit

Qui sont les familles monoparentales aujourd'hui ? Le conseil scientifique de la Caisse nationale des Allocations familiales a confié à Marie-Clémence Le Pape (sociologue de la famille, université Lyon Lumière) et Clémence Helfter (sociologue, CNAF) la coordination d'un état des savoirs scientifiques. Quinze chercheurs et chercheuses dressent un panorama inédit des connaissances disponibles sur ces familles et les politiques publiques qui les concernent. Plus de 500 références scientifiques françaises ou internationales ont été mobilisées dans diverses disciplines de sciences sociales.

Les femmes majoritaires en famille monoparentale

La première partie *Toutes pareilles, toutes différentes ?* dresse le portrait des familles monoparentales, de leurs conditions de vie et de leur vécu. Depuis l'apparition du terme « familles monoparentales » dans les années 1970, le nombre de ces familles n'a cessé de croître à un rythme régulier pour représenter aujourd'hui près d'un quart des familles en France : en 2018, elles sont 3 millions et 4,7 millions enfants vivent avec un seul parent, dont une majorité d'enfants uniques.

Dans 81 % des cas, ce sont les mères qui ont la charge exclusive ou quasi-exclusive d'élever leur(s) enfant(s). Elles sont ainsi le plus souvent exposées à la précarité en termes de revenus, de logement, d'emploi ou de scolarité. Les parents solo sont surreprésentés dans les emplois précaires, à temps partiel, avec des salaires peu élevés.

La construction des aides publiques et leurs effets

La seconde partie « Une action publique aux effets ambigus ? » est consacrée aux évolutions des actions et politiques ciblant les familles monoparentales au cours des cinquante dernières années : depuis les années 1970 avec la première loi sur la pension alimentaire, les réformes successives et l'évolution des aides qui leur sont destinées, jusqu'au service public de l'intermédiation des pensions alimentaires d'aujourd'hui. En adoptant une perspective juridique, historique et comparatiste, cette analyse pointe les effets ambigus des politiques familiales ciblées sur la pauvreté, qui gagneraient notamment à prendre davantage en compte les inégalités de genre subies par les mères isolées.

L'État des savoirs est disponible en ligne sur le site [de la Documentation française \(sous format papier, .pdf ou epub\)](#) et en librairie, ou sur demande auprès du service de presse : presse@cnaf.fr

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.